

Le Chesnay-Rocquencourt | 23
**4 jours pour fêter
S^t-Antoine de Padoue**

Elancourt | 16
**Il dealait du cannabis
et des arrêts-maladie**

toutes les nouvelles

L'HEBDOMADAIRE DES YVELINES

Edition de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines

actu.fr/toutes-les-nouvelles

Mercredi 12 juin 2019 - N° 3729

1€50

Pôle des Chantiers à Versailles

| 18-19

Les associations veulent des réponses



Loisirs | 46



**Bal des canotiers :
venez danser en bord
de Seine à Bougival**

Saint-Quentin | 30

**Des initiatives
pour lutter contre
les déserts médicaux**

Trappes | 32

**Le bureau de poste
annexe va fermer**

Montigny-le-Bx | 31

**Deux pôles dédiés
au foot et au rugby**

Bois-d'Arcy | 24

**Les parents d'élèves
du collège Mozart
toujours en colère**

Politique | 10-11



**Valérie Pécresse
claque la porte de LR**

R 92001-3729-F:1,50 €



TRAVAUX.

Pôle des Chantiers : les

Essor de Versailles, VEI, Save, VeloVGP, Save Chantiers... Autant d'associations inquiètes à l'approche de la fin des travaux du pôle d'échange multimodal des Chantiers. Leurs interrogations portent tant sur la sécurité, les flux de circulation que l'hygiène publique.

Il y a un an déjà, plusieurs associations s'inquiétaient de l'ouverture du pôle d'échange multimodal (PEM) des Chantiers et de ses conséquences sur la circulation, la vie des riverains, etc.

Un an après, et malgré des réunions avec les services techniques de la ville, plusieurs questions restent sans réponse. Une situation qui inquiète, à quelques semaines seulement de l'ouverture du PEM.

Places et accès pour les vélos

Ces associations se sont réunies en collectif pour porter leurs inquiétudes et interrogations. Ce collectif regroupe ainsi Versailles environnement et initiative (VEI), VeloVGP, Save, Save Chantiers, Essor de Versailles et la Fédération des associations de Versailles.

L'une des premières sources concerne les vélos, tant leur circulation que leur stationnement.

Plusieurs points d'achoppement existent sur ce sujet. D'abord, la disparition de la boîte à vélo (80 places) qui était installée place Raymond-Poincaré. « Ils l'ont vendue à la Ville de Massy, s'étonne Eric Harlé, président de VeloVGP. Cela a fait disparaître les vélos électriques. »

Pire encore pour les usagers du deux-roues, leur futur emplacement dans le parking public construit sous les immeubles de bureaux. Aucune entrée spécifique n'est prévue pour les vélos qui ne peuvent pas non plus emprunter la rampe d'accès réservée aux véhicules motorisés.



La gare routière est bientôt terminée. Dès le 26 août, les bus y déposeront les voyageurs.

Les propriétaires de vélos doivent donc soit prendre l'ascenseur, soit descendre les escaliers avec leur monture. Des goulottes de chaque côté ont été créées pour cela. Mais avec 6 mètres de dénivelé, combien feront l'effort de le faire ? D'autant qu'un vélo électrique peut peser une vingtaine de kilos. « Le parking en sous-sol réservé aux vélos (200 places sécurisées) risque fort de ne pas être utilisé, regrette Eric Harlé. Tout repose alors sur un seul ascenseur. Ce n'est pas acceptable. Nous avons souligné tout cela lors de l'enquête publique, envoyé une lettre au moment du permis de construire... En vain. Ils sont passés par-dessus le problème. C'est une erreur de conception. » « En plus, ce n'est a priori pas un parking

qui fonctionne avec la carte Navigo », ajoute Claude Ducarouge, président de Save.

Les associations demandent ainsi le retour à minima de la boîte de 80 places, pour quoi pas sur le futur espace des anciens bâtiments SNCF que la Ville va racheter, tout proche de la place Poincaré. « Le maître d'ouvrage a oublié ses obligations. Il a une obligation de résultat, il doit respecter ses engagements vis-à-vis de l'enquête publique qui mentionnait ce parking de 80 places », argue Anne Boisroux-Jay, présidente de VEI.

De même, pour une meilleure accessibilité de la gare, les associations demandent que la rampe inclinée existante permettant de relier le hall 2 à

l'arrivée par les étangs Gobert soit maintenue, au lieu « d'un escalier étroit ».

Enfin, au début du chantier, en raison de la fermeture du parking public, des places de stationnement avaient été créées avenue de Paris.

Les associations s'interrogent sur ce temporaire qui pourrait durer... « C'était provisoire au début. Mais l'on n'est pas assuré que ce sera réversible », précise le président de VeloVGP.

Gestion du parking

Eric Harlé, spécialiste de la prévention des risques à titre personnel, s'inquiète également de la sécurité du parking souterrain.

« Les personnes sont sécurisées oui mais pas l'ouvrage, résume-t-il. S'il y avait un incendie, si une voiture prenait feu, qui paierait ? » « Le gardiennage de ce parking doit être permanent or ce n'est pas clair car la société qui va le gérer a aussi la gestion du parking de la cathédrale Saint-Louis », ajoute Claude Ducarouge. « En cas d'incendie, il faut quelqu'un qui puisse organiser l'évacuation du parking avant que les fumées n'aient tout envahi, note Eric Harlé. On ne peut pas tout faire par vidéosurveillance. »



Pour les associations, l'accès au parking vélo en souterrain est à revoir.

Sécurité des flux

Les associations redoutent le nombre de flux sur cet espace très concentré en constructions. « Après la place Poincaré, le tourne à gauche est très brutal pour entrer dans le parking et la rampe est aigue, souligne Anne Boisroux-Jay. Un autre point chaud est le carrefour entre l'avenue de Sceaux et la place des Francines. 160 bus par heure vont y passer en heure de pointe le matin. Avec un très gros flux de scolaires. Nous avons demandé à ce que les scolaires soient sensibilisés avant la rentrée. » Cela a-t-il été fait ? Les chauffeurs de bus ont-ils été formés ? Les associations n'ont pas de nouvelles de ce côté-là. « Cette concentration va induire des conflits entre bus et piétons. »

Autre flux qui sera important, celui au niveau des nouveaux bâtiments de l'îlot ouest, entre le passage des bus pour l'accès à la gare routière, les usagers de la crèche, les visiteurs de l'ehpad et les habitants des appartements. « Cela représente un flux de 200 à 300 véhicules », note Anne Boisroux-Jay. « Sans compter les livraisons, les camions de ramassage des ordures ménagères, les déménagements, etc. », ajoute Claude Ducarouge. « Les personnes qui habitent là seront tentées de prendre la rue Alexis-de-Tocqueville (la trémie au bout de l'avenue de Sceaux) or c'est un site propre pour les bus, vélos et piétons », poursuit la présidente de VEI.

Les associations craignent ainsi un flux de véhicules trop important, d'autant qu'il y aura au total près de 800 places de stationnement (privées et

publiques) soit plus que ce que ne proposait l'ancien parking. « La première intermodalité facilitée, c'est celle de la voiture », regrette Anne Boisroux-Jay.

Hygiène publique

Actuellement, il existe une toilette publique pour les quelque 65 000 à 90 000 voyageurs fréquentant chaque jour la gare des Chantiers... « Il en faudrait un autre du côté de la rue de l'Abbé-Rousseau et un autre du côté des Etangs-Gobert. »

« La saucissonnement des dossiers n'a pas permis d'avoir une vision globale fonctionnelle du dossier », conclut Eric Harlé. « Il manquait à ce projet un logisticien ou un urbaniste qui puisse appuyer les équipes techniques de la mairie, ajoute Anne Boisroux-Jay. Une personne qui puisse avoir une vision d'ensemble. Du coup, le chantier a été traité morceau par morceau. La notion de plan de circulation » manque estiment les associations. Un récapitulatif de tous les arrêtés afférents semble être en préparation du côté de la Ville. « Est-on certain qu'un camion poubelle ne va pas faire demi-tour devant la crèche ? », cite en exemple Claude Ducarouge.

« Les associations ne peuvent qu'être favorables à un pôle multimodal. Il y a des choses très positives comme la création de voies piétonnes et cyclables, l'allègement de la circulation des bus rue des Etats-Généraux et rue des Chantiers. Mais cela induit aussi un trafic supplémentaire dans le quartier Saint-Louis », conclut Anne Boisroux-Jay.

Florice Cedolin

Comme Autrefois
La coloration végétale

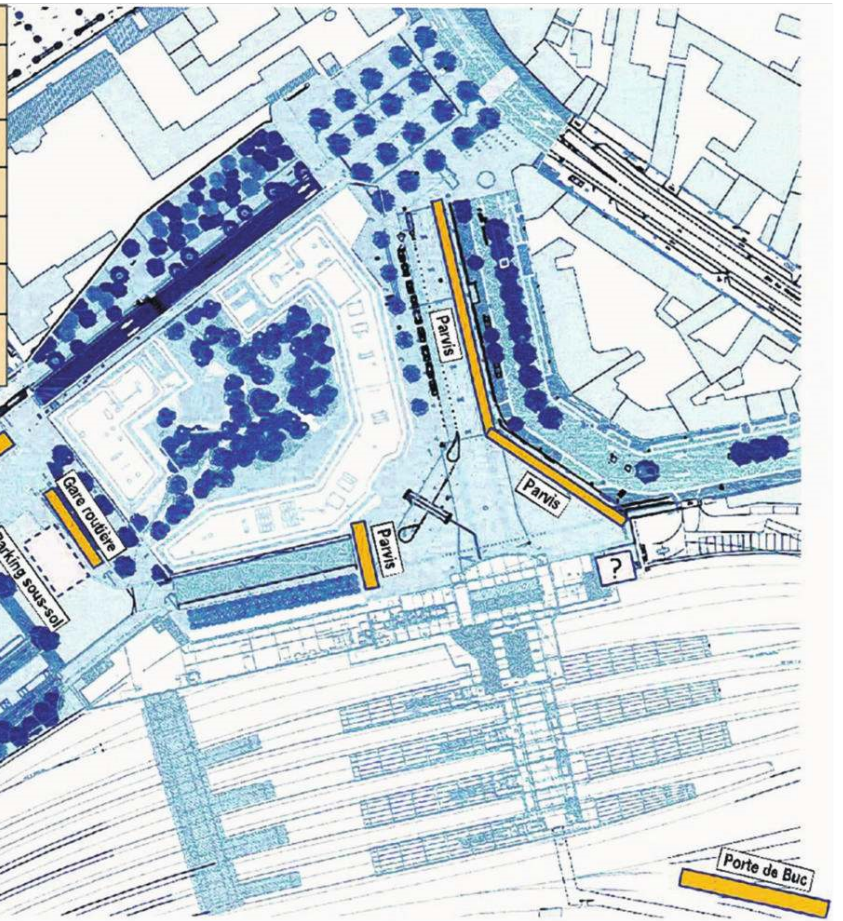


et sa nouvelle équipe vous propose une gamme de 37 couleurs et nuances selon un brevet déposé 100% végétal. La coupe énergétique aux ciseaux mardi, mercredi et jeudi sur RDV.

32, rue du Vieux Versailles - 78000 VERSAILLES
01 39 50 29 63 www.c-commeautrefois.fr

associations veulent des réponses

PRINCIPES DU STATIONNEMENT VÉLO		
Parking sous-sol	Consigne sécurisée	200 places
Halle	Arceaux accès libre	112 places
Gare routière	Arceaux accès libre	462 places
Parvis	Arceaux accès libre	300 places
? (à l'étude)	Véligo SNCF (à l'étude)	800 places (à l'étude)
Porte de Buc	Arceaux accès libre couverts	Projets d'optimisation (+50% de la capacité?)



Le maire : « Nous avons essayé de gérer au mieux la somme des contraintes »

Toutes les Nouvelles : Les associations soulignent la non-praticité de l'accès des vélos au parking souterrain. Est-il encore possible de remédier à cela ?

François de Mazières : « Au début, le projet prévoyait un escalier en colimaçon épouvantable. En tant qu'utilisateur, je suis intervenu pour qu'il soit différent. Là, c'est beaucoup mieux, avec une rampe. Je reconnais que le dénivelé est assez fort. On aurait souhaité une pente qui soit plus douce mais techniquement ce n'était pas possible. Les usagers peuvent emprunter l'ascenseur. Dans ce projet, s'il y a bien une chose sur laquelle un effort a été fait, c'est le vélo. Nous avons prévu des centaines de places, avec des arceaux notamment positionnés sur le parvis pour que les gens puissent déposer leur vélo rapi-

dement. Il y a aussi des places derrière la halle, abritées par un auvent. Ceux qui souhaitent plus de sécurité peuvent aller dans le parking à un tarif très avantageux (35 € par an). Tout l'aménagement a été conçu pour les usagers qui souhaitent aller vite.

Il existait une boîte à vélo sécurisée sur la place Poincaré. Va-t-elle revenir ?

Nous sommes en discussion avec la SNCF pour un Véligo qui serait installé en haut du parvis. Mais c'est la SNCF qui décide.

Concernant le parking, y aura-t-il un gardien sur place 24h/24 et 7j/7 ?

Il y aura un gardien de 6h30 à 9h30 et de 16h à 21h ; c'est ce qui est prévu pour l'instant mais nous sommes en discussion pour étendre ces horaires. La société qui va exploiter le parking,

Interparking, est une très grosse entreprise, très professionnelle.

La rampe inclinée permettant de relier le hall 2 à l'arrivée des Étangs-Gobert va-t-elle être maintenue ?

C'est effectivement une proposition intéressante des associations sur laquelle nous allons travailler avec Jean-Marie Duthilleul. De toute façon, il faudra un accès PMR.

Les places de stationnement pour voitures créées avenue de Paris pour la durée du chantier vont-elles être maintenues lorsque le parking public sera rouvert ?

Nous étudions la question.

Au carrefour Sceaux/Francine, des flux importants de bus, piétons (notam-

ment enfants des écoles) et voitures vont se croiser, surtout aux heures de pointe. Les écoles (et donc les élèves) ont-elles été sensibilisées ? Les chauffeurs de bus ont-ils été formés ?

Les chauffeurs de bus vont être formés cet été ; Versailles Grand Parc a rencontré notamment le collège Pierre-de-Nolhac, pour présenter le nouveau plan bus. Les quinze premiers jours, nous serons de toute façon attentifs, nous regarderons s'il faut des signalétiques en plus.

Les habitants de l'îlot Ouest pourront-ils emprunter la rue de Tocqueville (trémie) ?

Aujourd'hui, ce n'est pas prévu. Après, nous sommes là pour être intelligents collecti-

vement. Il faut être en capacité de voir comment cela évolue et parfois opérer des ajustements. Souvenez-vous, il y a douze ans, l'ancien projet comportait beaucoup plus de flux de véhicules. Là, nous avons complètement apaisé cela.

Des toilettes publiques sont-elles prévues dans le cadre du PEM ?

Il y en aura dans le local d'accueil de Versailles Grand Parc, géré par Kéolis, sous les escalators de la nouvelle passerelle.

De manière générale, existe-t-il un plan de circulation sur l'organisation des flux autour et sur le PEM ? Les associations estiment qu'il aurait dû y avoir une sorte de chef d'orchestre, qu'en pensez-vous ?

Ce projet a fait l'objet de mul-

tiples études. Des simulations dynamiques ont été présentées aux associations avec les points où il pouvait y avoir des bouchons, à quelle heure, etc. La personne « globale » c'est en fait le directeur des services techniques et la directrice de la voirie. Il était plus pertinent de travailler avec des personnes internes que de faire appel à quelqu'un de l'extérieur que nous aurions en plus dû payer une fortune. Nous avons essayé de gérer toute la somme de contraintes au mieux. Je reconnais que les associations ont été très utiles et nous avons repris beaucoup de leurs propositions. »

Propos recueillis par Florie Cedolin